



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 12 novembre 2001**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 29 octobre 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 14 novembre 2001

**Marché de prestations d'assistance concernant la maintenance de  
la plateforme informatique de la Ville de Niort.**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise  
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.  
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme  
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme  
Catherine REYSSAT, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU,  
M. Rémy LANDAIS, Mme Catherine DEGUERCY, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard  
ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU,  
Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, M. Alain  
GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique  
GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc  
THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis  
EPPLIN

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.

**Excusés :**

*Conseillers :*

M. Stéphane TRONEL

DELIBERATION D2014112001

**CONSEIL MUNICIPAL DU 12 novembre 2001**

**Informatique**

**Marché de prestations d'assistance concernant la maintenance de  
la plateforme informatique de la Ville de Niort.**

Monsieur Gérard ZABATTA, Conseiller Municipal, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Le marché négocié concernant les prestations de maintenance de l'infrastructure informatique centrale de la Ville de Niort prendra fin au 31 Décembre 2001.

Les serveurs et périphériques centraux de gestion non couverts par la garantie constructeurs nécessitent d'être maintenus dans les meilleures conditions de sécurité.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à approuver le dossier de consultation des entreprises,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché à intervenir.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC

Gérard ZABATTA

[Ordre du jour](#)